



## Annexe 2

### PRESENTATION DE LA PROPOSITION

#### "Les Droits de l'enfant"

Comme chaque année, le Labcitoyen propose aux jeunes francophones entre 20 et 26 ans de réfléchir à un thème en lien avec les droits de l'homme et de proposer des actions. Cette année, le fil conducteur de la réflexion est « les droits des enfants ». La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée en 1948 et, en 1959, une Déclaration portant spécifiquement sur les droits de l'enfant a vu le jour.

Depuis ces deux dates, les droits de l'enfant, des enfants dans leur pluralité, garçons ou filles, riches ou pauvres, des villes ou des campagnes, de pays développés ou en voie de développement... sont-ils respectés ? Que reste-t-il à faire ?

Les candidats pourront s'interroger, parmi d'autres possibilités, sur les questions suivantes :

- Droit à l'éducation et accès à une éducation de qualité,
- Lutte contre les violences physiques, mentales et sexuelles et toutes formes d'exploitation des enfants (trafics, enfants soldats...),
- Droits de de l'enfant et développement : lutte contre la malnutrition infantile, les inégalités et la pauvreté, accès à la santé,
- Protection des droits des enfants déracinés...

Ces réflexions seront exposées dans le cadre d'un concours d'éloquence.

#### Contexte : (fictif)

Vous travaillez pour une association ou un organisme qui œuvre pour le respect des droits des enfants et vous voulez convaincre des décideurs politiques, économiques, culturels de votre pays, ou d'organisations internationales, d'agir ou réagir à partir d'un sujet qui vous semble important, dont on ne parle pas ou pas assez selon vous.

*Pour atteindre votre objectif, vous défendrez votre position et vos propositions oralement devant un public.*

#### Critères de la proposition :

Pour participer au concours, vous devez remettre par e-mail une proposition comprenant :

- **Un texte court** (200 mots maximum) expliquant le choix du sujet, sa pertinence par rapport à la situation nationale et les contacts de l'association ou de l'organisme pour lesquels ou avec lesquels vous êtes censé travailler.
  - **Un CV actualisé et en français**
  - **Une lettre précisant votre intérêt ou votre engagement pour la défense des droits de l'homme**
  - **L'annexe 1 dument remplie**
- Ce texte, accompagné de votre CV, permettra de faire une pré-sélection des candidats.



En cas de sélection de votre candidature, vous devrez exposer vos idées, défendre votre point de vue et convaincre un public de décideurs (fictifs) d'agir.

Ce public de décideurs (fictifs) sera constitué par un jury, composé d'universitaires, spécialistes de la question ou de membres d'associations en rapport avec ce thème.

A la suite des diverses propositions, le jury se réunira et annoncera le ou la gagnante du concours Lab citoyen 2020, qui aura le bénéfice de se rendre à Paris du 28 juin au 5 juillet 2020.